



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

détenus

Question écrite n° 73456

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur la perception de l'efficacité du système pénitentiaire français par nos concitoyens. En effet, il semble que pour un certain nombre d'entre eux, le système pénitentiaire soit défaillant ce qui suscite de vives inquiétudes. Les récents attentats terroristes ont fait naître une urgence et un besoin immédiat de nouvelles mesures pour renforcer la sûreté et la mission de prévention dans le milieu carcéral. Les trop nombreuses radicalisations de détenus en prison pourraient être liées à l'absence d'un vrai programme de prévention. De tels programmes existent déjà dans plusieurs pays (le Royaume-Uni, l'Australie, l'Indonésie, etc.) et incluent généralement des dimensions sociales, psychologiques et religieuses. Ils permettent par exemple à des imams « modérés » d'intervenir préventivement dans des quartiers sensibles, ou de se rendre en prison pour convaincre les détenus d'abandonner leur vision radicale de l'islam. Parallèlement, ces citoyens réclament la mise à disposition de moyens financiers plus importants pour le système pénitentiaire ainsi que des réformes structurelles. Par ailleurs, ils s'interrogent sur l'efficacité de la prise en charge des détenus jugés très dangereux à leur sortie de prison. C'est pourquoi il souhaite connaître précisément quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement et les moyens qu'il compte investir pour lutter contre le terrorisme.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73456

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [3 février 2015](#), page 681

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)